

HST 908 – Projet de thèse

9 crédits

1. Description de l'activité

1.1. Cible(s) de formation

Dresser les grandes lignes de la thèse à une étape préliminaire de la démarche; faire preuve de très bonnes habiletés de communication écrite et orale des orientations d'un projet de recherche de grande envergure; savoir profiter des réactions de ses lecteurs et lectrices et de son auditoire dans le but d'ajuster, le cas échéant, ses perspectives de recherche; démontrer une capacité d'intégration à la vie intellectuelle du Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke.

1.2. Contenu

Présentation écrite et orale de l'objet d'étude, de la problématique, des hypothèses, des sources et de la méthodologie proposées dans le cadre de sa thèse de doctorat. Des éléments historiographiques peuvent aussi y figurer.

2. Contenu détaillé

La présentation du projet de thèse est une étape importante de la scolarité au doctorat. Elle intervient après l'évaluation des deux listes de lecture (champ principal de lecture / HST 901 et champ secondaire de lecture / HST 902) et de l'examen de synthèse. En collaboration avec son directeur ou sa directrice de thèse (et son codirecteur ou codirectrice), le candidat ou la candidate au doctorat rédige son projet de thèse. Une fois que le projet de thèse est prêt, c'est-à-dire approuvé par le directeur ou la directrice de thèse, le candidat ou la candidate au doctorat devra le faire parvenir, par courriel, aux membres de son jury d'évaluation et au responsable de programme au moins deux semaines avant la date de tenue de la présentation orale et de l'évaluation de son projet.

Le projet de thèse doit être d'une ampleur d'environ 40 pages en Times New Roman, 12 points, interligne 1,5. Les sources et la bibliographie ne sont pas comprises dans ce nombre de pages. Le texte doit bien évidemment comporter des notes en bas de page qui répondent aux normes du département d'histoire. Pour des informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographiques, consulter les adresses suivantes :

Notes en bas de page:

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espaceetudiant/regles_presentation_references_notes_bas_pages.pdf

Bibliographie:

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espaceetudiant/regles_presentation_bibliographies.pdf

Le projet de thèse doit être structuré, de façon concise et pertinente, autour des éléments suivants : mise en contexte du sujet; présentation de l'objet d'étude / justification du sujet; bilan historiographique / positionnement de l'étude; cadre conceptuel; problématique et hypothèses; présentation des sources et de la méthodologie adoptée; un plan détaillé initial de la future thèse de doctorat; une bibliographie et une liste des sources d'archives qui seront exploitées.

3. Méthodologie

La présentation du projet de thèse est ouverte au public. Il s'agit d'une évaluation dont la durée totale est d'environ deux heures. Voici comment elle se déroule : le candidat ou la candidate au doctorat dispose de vingt minutes afin de présenter les grandes lignes de son projet de thèse dont le texte a été déjà soumis aux membres du jury d'évaluation. Chaque membre du comité d'évaluation disposera d'environ quinze minutes afin de faire part de ses commentaires et d'échanger avec le candidat ou la candidate au doctorat. Ce comité est formé des mêmes personnes qui siégeaient sur celui de l'examen de synthèse. Le candidat ou la candidate au doctorat doit répondre de manière concise et pertinente aux questions des membres de son comité d'évaluation ainsi qu'à celles du public. À l'issue de cette phase de présentation et d'échanges, le comité d'évaluation délibère sur la question de savoir si l'exercice est une « Réussite » ou alors un « Incomplet ». Dans le cas où l'exercice n'est pas jugé satisfaisant, le candidat ou la candidate au doctorat se verra attribué la mention IN (incomplet) et disposera d'un nouveau délai afin de présenter une nouvelle version de son projet de thèse.

4. Date limites

Il est recommandé au doctorant ou doctorante admis à l'automne de s'inscrire à cette activité au 2^e trimestre de manière à ce qu'il puisse se familiariser au préalable avec le programme et la charge de travail demandée, et dans la mesure où les deux autres activités de la scolarité courent sur les deux premiers trimestres d'inscription.

5. Critères d'évaluation

5.1. Critères pour évaluer le fond

- Mise en contexte du sujet.
- Présentation de l'objet d'étude.
- Justification du sujet.
- Bilan historiographique.
- Positionnement de l'étude.
- Cadre conceptuel.
- Problématique et hypothèse.
- Présentation des sources et de la méthodologie.
- Plan détaillé initial de la future thèse de doctorat
- Bibliographie et liste des sources d'archives

5.2. Critères pour évaluer la forme

- Qualité de la langue écrite (style, syntaxe, orthographe et grammaire)
- Présentation orale
 - Clarté, aisance
 - Correction de la langue parlée
 - Réponses aux remarques et aux questions
-

6. Grille d'évaluation

	Excellent	Satisfaisant	Insatisfaisant
Mise en contexte du sujet			
Présentation de l'objet d'étude			
Justification du sujet			
Bilan historiographique			
Positionnement de l'étude			
Cadre conceptuel			
Problématique et hypothèse			
Présentation des sources et de la méthodologie			
Plan détaillé initial de la future thèse de doctorat			
Bibliographie et liste des sources d'archives			
Langue écrite <ul style="list-style-type: none"> ○ Style ○ Syntaxe ○ Orthographe ○ Grammaire 			
Présentation orale <ul style="list-style-type: none"> ○ Clarté, aisance ○ Correction de la langue parlée ○ Réponses aux remarques et aux questions 			

Si un des critères dans la zone en gris est jugé par le lecteur ou la lectrice insatisfaisant, la présentation est ajournée. Si tous les critères dans cette même zone sont jugés insatisfaisants, il y a échec.